

A photograph of three young adults sitting on a light-colored couch. On the left, a man with a beard and long hair is smiling. In the center, a woman with curly hair and large hoop earrings is smiling. On the right, a man with a beard is smiling. They appear to be in a casual, indoor setting.

VOS PREMIERS PAS POUR

La création  
d'entreprise  
en Scic



« NOUS TRAVAILLONS  
DE MANIÈRE INNOVANTE,  
EN ASSOCIANT LES CITOYENS ET  
LES COLLECTIVITÉS AU PROJET. »

Valérie Dumesny  
Villages vivants

Et si votre entreprise s'inscrivait

dans la dynamique de votre territoire ?



Vous voulez :

- Vous investir dans un projet à la fois social et économique qui participe au développement de votre territoire
- Impliquer toutes les personnes physiques ou morales indispensables au projet
- Adopter une gestion démocratique de votre entreprise, vous entourer d'un réseau solide et sécurisant

La Scic qui réunit dans son capital salariés, producteurs, usagers, collectivités est un **modèle d'entreprise coopérative qui répond aux enjeux de votre territoire et aux besoins croissants d'innovation sociale, environnemental et économique** des personnes qui y vivent.



34 % des Scic  
ont une ou des  
collectivités dans  
leur capital



+ de 61 000 associés



741 Sociétés coopératives  
d'intérêt collectif



91% des Français  
pensent que les Sociétés  
coopératives donnent  
du sens au travail

+15,6 % en nombre  
d'entreprises  
en un an



**Il existe aujourd'hui plus de 700 Scic ;**

**il n'y en avait aucune en 2001.**

Les Scic, ça marche ! Les Sociétés coopératives d'intérêt collectif connaissent un succès croissant depuis leur création. Sans doute parce que, comme leur nom l'indique, elles servent particulièrement bien l'intérêt de toutes les parties prenantes qui portent un projet commun au cœur de leur territoire.

#### **Des parties prenantes plurielles**

Salariés, producteurs, bénéficiaires, clients, bénévoles, collectivités locales, secteur privé... Toute personne physique ou morale de droit privé ou public peut devenir associée et participer à la gestion de la Scic.

#### **Toutes les familles d'associés représentées**

Une Scic doit réunir trois types de parties prenantes minimum : salariés ou producteurs, bénéficiaires et au moins une troisième famille d'associés, à définir selon la réalité de l'entreprise. C'est ce multisociétariat qui est le socle et le vecteur de l'utilité sociale de ce modèle d'entreprise.

#### **C'est la démocratie qui prévaut**

Chaque associé dispose d'un droit de vote égal lors des assemblées générales de la Scic, quel que soit le capital détenu. Les associés décident ensemble des orientations stratégiques, des investissements majeurs, de la répartition des résultats.

#### **Il y a des dirigeants, bien-sûr, mais ils sont choisis par les associés**

Comme dans toute entreprise, ce sont les dirigeants qui pilotent la société au quotidien mais ils sont élus dans les assemblées générales. À noter, le dirigeant d'une Scic étant assimilé à un salarié, il bénéficie d'une couverture sociale.

#### **Les bénéfices servent d'abord à assurer le long terme**

Chaque année, au moins 57,5 % des bénéfices sont mis en réserves dites « impartageables » pour consolider les fonds propres de l'entreprise. Ce taux peut même atteindre 100 % du bénéfice, si les associés estiment prioritaire de financer des investissements, la recherche et le développement.

Chaque territoire bénéficie d'un modèle d'entreprise

conçu d'abord pour lui

« CE QUI FAIT TOUT L'INTÉRÊT DE LA SCiC, C'EST D'AVOIR UNE CONVERGENCE DE REGARDS SUR LES ENJEUX DU PROJET »

« ON TRAVAILLE SUR LA CRÉATION DE RELATIONS HUMAINES SIMPLES, ON AVAIT BESOIN D'UNE STRUCTURE QUI ILLUSTRAIT NOTRE DYNAMIQUE D'ENTREPRISE »



**Pauline Chatin / Vigne de Cocagne**  
Vignoble solidaire et coopératif



**Lucile Aigron / Tiers-Lieux**  
Accompagnement des tiers-lieux

## Répartition sectorielle



SERVICES  
**58,7 %**



EDUCATION, SANTÉ  
ET ACTION SOCIALE  
**11,5 %**



COMMERCE  
**10,7 %**



ENERGIE,  
ENVIRONNEMENT  
**6,3 %**

« LA SCiC EST L'UNE DES SEULES SORTES DE SOCIÉTÉS PERMETTANT UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ SANS QUE LES COLLECTIVITÉS SOIENT MAJORITAIRES, COMME DANS UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE »

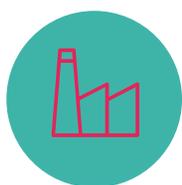
« J'AVAIS BESOIN D'UN PROJET QUI FASSE SENS POUR MOI, OÙ JE SOIS PROCHE DES ACTEURS, ET OÙ JE SENTE QU'IL Y AIT DU RÉSULTAT CONCRET SUR LE TERRAIN »



Jean-Baptiste Schmitter / Citiz  
Autopartage



Alban Brettes / La Wab  
Transformation digitale



INDUSTRIE  
5,1 %



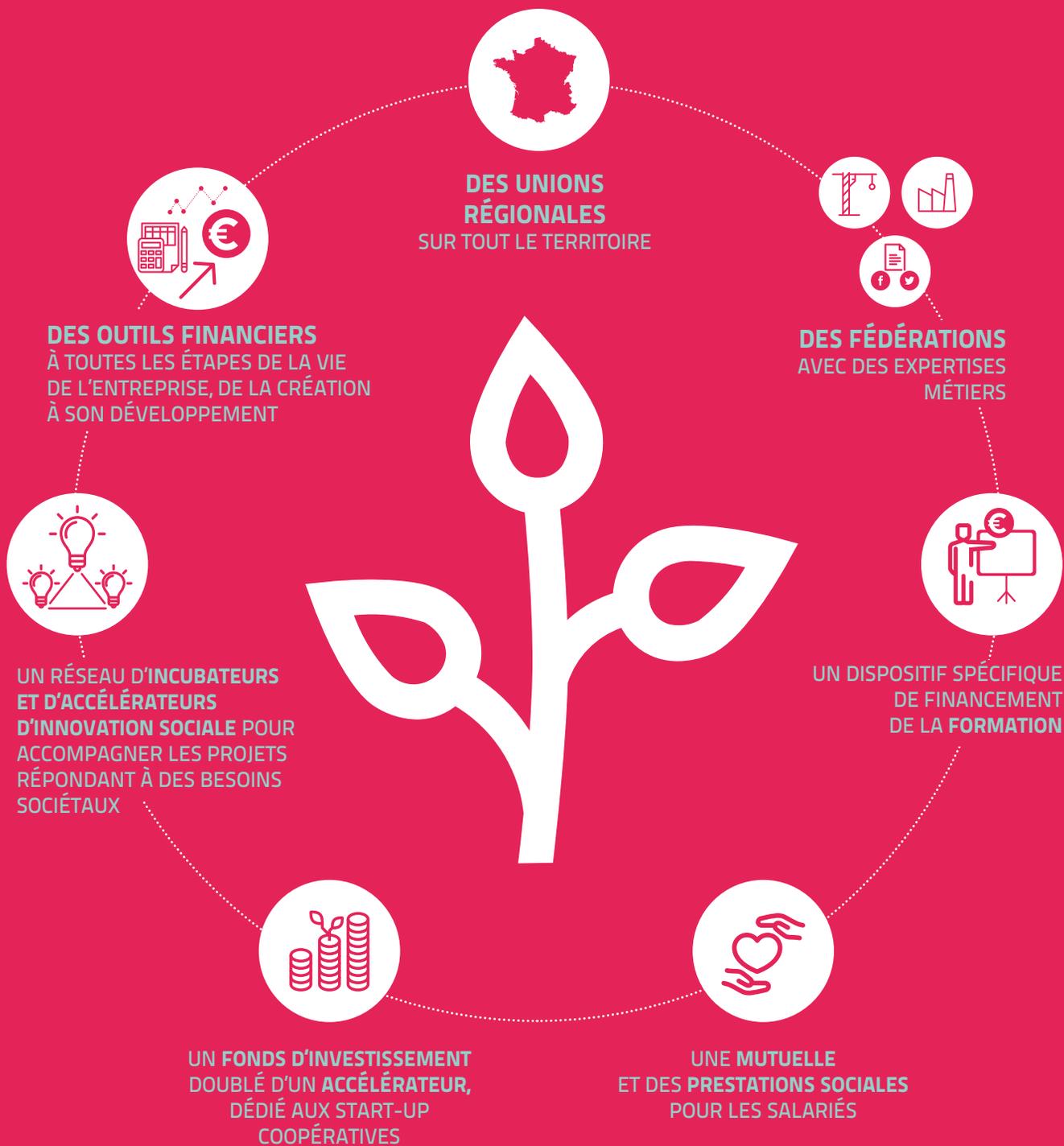
CONSTRUCTION  
2,8 %



AGRICULTURE  
2,3 %



TRANSPORTS  
1,5 %



# Pour faire grandir votre future Scic,

## tout un éco-système pour vous

Le réseau des Sociétés coopératives représente les entreprises fonctionnant sous statut Scic et Scop (Société coopérative et participative). Il est coordonné par une Confédération générale, et des unions régionales présentes sur tout le territoire. Ce sont les experts de nos unions régionales, implantées au plus près de vos territoires qui vous conseilleront et vous guideront tout au long de votre aventure coopérative.



« ON A TRÈS VITE ÉTÉ ACCOMPAGNÉS PAR L'UNION RÉGIONALE DES SCOP. ILS NOUS ONT APPORTÉ DES MÉTHODES DE TRAVAIL, MAIS SURTOUT ILS NOUS ONT ACCORDÉ DU TEMPS POUR QU'ON PUISSE SE POSER, RÉFLÉCHIR. ON A DANS UN SEUL ET MÊME LIEU UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET ÉCONOMIQUE, ET ON NOUS DONNE AUSSI DES PISTES POUR S'ORGANISER AU NIVEAU DES RH ET DE LA STRUCTURE »

Laurent Rodrigues / Hygie Sphère  
Nettoyage courant et spécifique



### De l'idée à un projet viable

- Analyse de l'environnement sectoriel du projet,
- Étude de marché,
- Constitution du sociétariat, vérification de l'adéquation des différentes parties prenantes,
- Choix stratégiques marketing, production, RH.



### D'un projet viable à un projet financé

- Construction du compte de résultat prévisionnel,
- Évaluation des besoins de financement pour le démarrage de votre entreprise,
- Préparation d'un dossier financier et d'un plan de financement,
- Recherche de partenaires financiers.



### D'un projet financé à un projet partagé

- Implication de toutes les parties prenantes dans la création de la Scic,
- Recherche et sélection du ou des futurs dirigeants en fonction des compétences requises pour la bonne gestion économique et humaine du projet,
- Décision quant au fonctionnement de la Scic : règles d'admission des associés, règles de répartition du résultat, option collèges de vote, système de partage de l'information entre associés...,
- Choix des pratiques de gouvernance coopérative et de management participatif....

# Vous êtes prêts pour créer votre Scic ?

Choisissez la forme juridique qui lui correspond

le mieux

## Scic SA, SARL ou SAS ?

La Scic est une société coopérative déclinée sous forme SA (Société anonyme), SARL (Société à responsabilité limitée) ou SAS (Société par actions simplifiée) disposant d'un cadre juridique spécifique, qui réunit obligatoirement et au minimum trois catégories d'associés. Voici un tableau comparatif qui va vous aider dans votre choix.

## Scic SA

18 500 € de capital

Scic SA,

SARL ou SAS



### Répartition du résultat en 2 parts

Au moins 57,5 % du résultat affectés aux réserves impartageables, ce taux pouvant être porté par chaque AG ou par les statuts à 100 %. Le solde (maximum 42,5 % du résultat) peut être affecté (de manière plafonnée) à la rémunération des parts sociales après déduction des éventuelles aides publiques.

Répartition du résultat

Remboursement par la société du capital investi



Valorisation du patrimoine



SA, SARL

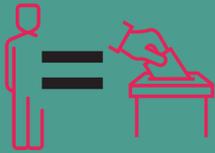
ou SAS



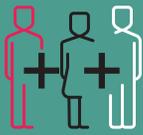
Libre répartition du résultat entre réserves et dividendes



Réalisation d'une éventuelle plus-value lors de la cession d'actions, lors de la liquidation ou lors d'une distribution de réserves



1 associé = 1 voix



3 associés minimum de types différents

## Scic SARL ou SAS



Capital minimum libre



### Impôt sur les sociétés au taux de droit commun

La part du résultat affectée aux réserves impartageables n'est pas soumise à l'IS.



### 3 types de parties prenantes minimum :

- salariés ou producteurs,
- bénéficiaires
- et au moins une troisième famille d'associés, à définir selon la réalité de l'entreprise.

### Révision coopérative



Impôt sur les sociétés (IS)

Sociétariat

Révision coopérative



Impôt sur les sociétés au taux de droit commun

Libre

Pas de révision coopérative

# Rencontrons-nous

## au plus près de votre projet



?

### BESOIN D'UNE EXPERTISE MÉTIER ?

Fédération des Scop du BTP | 01 55 65 12 20 |  
Fédération des Scop de la communication | 01 56 03 90 05 |  
Fédération des Scop de l'industrie | 01 44 85 47 00 |



Retrouvez les coordonnées de votre union régionale sur le site  
[les-scop.coop](http://les-scop.coop)

